SST FORMATION
Une marque de Berenice GROUP

MÉDECIN DU TRAVAIL : DÉVELOPPER SA POSTURE PROFESSIONNELLE

Du sachant à l'acteur qui pèse sur les décisions de prévention

Un avis juste mais incompris ne protège personne. Deux jours pour passer de l'expertise médicale au rôle d'acteur qui pèse sur les décisions de prévention, et pour rendre ses écrits compréhensibles, utiles et juridiquement sécurisés. Le fil rouge : une même situation, de l'entretien à la restitution écrite.

LE FIL ROUGE

Une même situation déroulée de bout en bout : l'entretien avec le salarié, l'échange avec l'employeur, la restitution écrite.

1	2	3	4	5	6
Son rôle d'acteur	Face au salarié	Face à l'employeur	Face aux instances	L'écrit	La posture en action
ATELIER 1	JEU DE RÔLE 1	JEU DE RÔLE 2	JEU DE RÔLE 3	ATELIER 2	JEU DE RÔLE 4

Objectifs À l'issue de la formation, les participants savent :

- clarifier leur rôle d'acteur au-delà de l'expertise médicale ;
- se positionner en conseiller qui influence les décisions de prévention ;
- adapter leur posture au salarié, à l'employeur et aux instances ;
- tenir leur indépendance face aux résistances et aux pressions ;
- synthétiser et vulgariser leurs avis, à l'écrit comme à l'oral ;
- rendre leurs écrits compréhensibles, utiles et juridiquement sécurisés.

INFORMATIONS

Public
Médecin du travail, médecin coordonnateur.

Prérequis
Aucun prérequis nécessaire.

Modalités et tarifs
- Intra-entreprise : nous consulter

Dates
Consultez notre site web.

Lieux
- Paris
- Régions
- Sur site

Méthodes pédagogiques
- Un fil rouge : une même situation, du premier entretien à la restitution écrite
- Quatre jeux de rôle entre pairs, chacun suivi de son débrief
- Autodiagnostic et atelier de réécriture d'écrits réels, anonymisés

Méthodes d'évaluation
- Quiz de positionnement en ouverture
- Points d'observation à chaque jeu de rôle
- Étude de cas collective et quiz final
- Évaluation de la formation par les participants

Accessibilité
Formation accessible aux personnes en situation de handicap : notre référent handicap étudie avec vous les adaptations utiles.

PROGRAMME DÉTAILLÉ (2 JOURS) EX014

1 Clarifier son rôle d'acteur

- Le médecin du travail dans le système : un rôle exclusivement préventif (L. 4622-3), de conseiller de l'employeur, des travailleurs et de leurs représentants (R. 4623-1), exercé en toute indépendance (L. 4623-8).
- Ce que l'on attend de lui, ce qu'il choisit d'incarner.
- Du sachant à l'acteur : passer de l'expertise qui constate au conseil qui influence les décisions de prévention.
- Autodiagnostic : forces, zones d'inconfort, situations où le rôle se dilue.

ATELIER 1 **Ma posture aujourd'hui.** Autodiagnostic, puis échange en binômes.

2 Face au salarié

- L'écoute : ce que le salarié dit, ce qu'il attend, ce qu'il redoute.
- L'annonce d'un avis difficile : dire clairement, sans jargon ni détour.
- Obtenir l'adhésion aux préconisations : expliquer, associer, vérifier.
- Ce qui sera transmis à l'employeur, et ce qui ne le sera pas.

JEU DE RÔLE 1 **L'avis qui ne passe pas.** Annoncer une restriction à un salarié qui la refuse.

3 Face à l'employeur

- Conseiller sans céder : entendre les contraintes, tenir le fond.
- Gérer les résistances et les pressions, tenir l'indépendance dans la relation.
- Ce que prévoit le Code du travail : l'employeur prend en considération les propositions du médecin et motive par écrit son refus (L. 4624-6).

JEU DE RÔLE 2 **Ce n'est pas possible chez nous.** Défendre une préconisation devant un employeur réticent.

PROGRAMME DÉTAILLÉ (2 JOURS) · SUITE

EX014

4 Face aux instances, à la direction et aux partenaires

- Se positionner devant le CSE, la direction de l'entreprise, les partenaires.
- S'exprimer avec impact : un constat, une conséquence, une recommandation.
- Gérer la contradiction sans prendre parti.
- L'écrit motivé et circonstancié en cas de risque pour la santé des travailleurs (L. 4624-9).

JEU DE RÔLE 3 — **Devant le CSE.** Présenter un constat de risque et tenir face à la contradiction.

5 Synthétiser et vulgariser les avis médicaux : l'écrit

- Les écrits du médecin du travail : avis, préconisations, courriers (L. 4624-3, L. 4624-4). Exigences de clarté, d'utilité et de sécurité juridique.
- Hiérarchiser, dire l'essentiel, se faire comprendre d'un non-médecin sans dénaturer.
- Écrire sous le regard du secret médical (L. 1110-4 du Code de la santé publique) et du juge (L. 4624-7).
- Relire avant d'envoyer : dix questions.

ATELIER 2 — **La réécriture.** Reprendre trois écrits réels, anonymisés, pour les rendre clairs, utiles et sûrs.

6 Intégrer : la posture en action

- Parcours intégratif : dérouler une même situation de bout en bout, de l'entretien à l'échange avec l'employeur, puis à la restitution vulgarisée. Débriefing croisé : ce que ma posture dit de mon rôle.

JEU DE RÔLE 4 — **Le parcours.** Trois temps, une seule posture, puis plan de progrès personnel et quiz final.

LES JEUX DE RÔLE : QUATRE FACE-À-FACE, QUATRE DÉBRIEFS ENTRE PAIRS

JEU DE RÔLE 1 · Séquence 2

L'avis qui ne passe pas
Un cariste apprend qu'il ne pourra plus conduire d'engins pendant plusieurs mois : « Vous me retirez mon travail. »
On y travaille : annoncer clairement, accueillir la réaction, expliquer sans jargon, construire la suite avec lui.

JEU DE RÔLE 2 · Séquence 3

Ce n'est pas possible chez nous
Le médecin a préconisé un aménagement d'horaires. Le directeur de site répond que l'atelier ne peut pas tourner ainsi et demande de « revoir la copie ».
On y travaille : écouter la contrainte, tenir le fond, proposer des modalités, rappeler ce que prévoit le Code du travail en cas de refus.

JEU DE RÔLE 3 · Séquence 4

Devant le CSE
En réunion du CSE, le médecin présente un constat de risque chimique. La direction minimise, les élus s'en saisissent.
On y travaille : exposer des faits vérifiables, rester à sa place de conseiller, répondre aux deux parties, formuler une recommandation.

JEU DE RÔLE 4 · Séquence 6

Le parcours
Une salariée revient après un long arrêt. Le médecin conduit l'entretien, échange avec l'employeur, puis rédige une restitution que chacun comprendra.
On y travaille : tenir la même posture sur les trois temps, garder le secret, vérifier que l'écrit dit ce qui a été dit.

Chaque situation se joue en petit groupe, sous le regard d'un observateur, puis se débriefe sur la réponse attendue. En intra, les situations peuvent être celles de votre service.

OUTILS REMIS AUX PARTICIPANTS

Mon autodiagnostic
Ma posture : forces et zones d'inconfort.

Fiche interlocuteurs
Salarié, employeur, instances : la posture adaptée.

Fiche écrits
Clair, utile, juridiquement sûr.

Grille de relecture
Dix questions avant d'envoyer un écrit.

Mes engagements
Mon plan de progrès de posture.

Textes de référence travaillés : Code du travail, L. 4622-3, L. 4623-8, L. 4624-3, L. 4624-4, L. 4624-6, L. 4624-7, L. 4624-9, R. 4623-1, R. 4624-42 ; Code de la santé publique, L. 1110-4.

LA SIGNATURE SST FORMATION

Un fil rouge
Un fil conducteur relie les apports aux situations réelles du métier, de la première à la dernière séquence.

Des jeux de rôle tout au long de la formation
On joue les situations, on débriefe sur la réponse attendue, et on recommence.

Des formateurs du terrain
Issus des SPST, ils en connaissent les métiers, les sigles, la culture et les transformations.

Des contenus structurés
Support, jeux de rôle et fiches sont conçus de façon centrale : la même exigence quel que soit le formateur.